



Depassement ligne droite sans arrestation

Par **jess1703**, le **30/01/2008 à 20:20**

Bonjour,
Voilà 2 jours que je me suis fait surprendre à dépasser et à me rabattre sur ligne continue par un substitut du procureur qui avant de relever ma plaque a également ignoré le code de la route.
Une demi-heure après, celle-ci a téléphoné au domicile de mes parents, sans se présenter et alors que voilà quelques temps que je suis majeur, pour leur dire qu'elle prendrait mon permis.
Est-elle habilitée à constater mon infraction ? La procédure est-elle légale ?
Merci pour votre réponse.
JT